

Husain, Masud (Canada)

[Original: anglais et français]

Note verbale

Les Ambassades de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande présentent leurs compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note du Secrétariat ICC-ASP/7/S/20 du 15 avril 2008, ont l'honneur de les informer que les Gouvernements de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande ont décidé de présenter la candidature de M. Masud Husain aux élections au Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale qui auront lieu à la reprise de la septième session de l'Assemblée des États Parties, qui doit se tenir à New York du 19 au 23 janvier 2009.

M. Husain possède une vaste expérience des questions financières, en particulier dans le contexte de la Cour pénale internationale. En sa qualité de facilitateur pour les questions budgétaires au sein du Groupe de travail de La Haye, il a collaboré étroitement avec la Cour et avec les États Parties pour qu'une décision puisse être prise opportunément à la prochaine session de l'Assemblée. En sa qualité de facilitateur/coordonnateur pour les locaux permanents, M. Husain a, de même, collaboré étroitement avec la Cour et avec l'État hôte pour analyser les scénarios relatifs à la croissance future de la Cour afin de définir la portée et le budget du projet. M. Husain a également été le représentant principal du Canada pour les questions budgétaires auprès d'autres instances judiciaires internationales aux Pays-Bas. C'est ainsi qu'il a participé activement aux analyses et aux discussions budgétaires concernant la Cour permanente d'arbitrage, la Conférence de La Haye de droit international privé et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

En raison de ses connaissances approfondies de la Cour pénale internationale et du droit pénal international, M. Husain sera à même d'apporter une contribution importante au Comité dans son examen et son analyse des besoins budgétaires, des besoins en ressources humaines et des autres besoins d'infrastructure de la Cour, conformément au mandat confié au Comité. Grâce à ses connaissances des enjeux budgétaires liés à la Cour et à d'autres instances judiciaires internationales, la candidature de M. Husain répond à l'exigence énoncée au paragraphe 2 de l'annexe à la résolution portant création du Comité du budget et des finances (ICC-ASP/1/Res.4), à savoir que les membres du Comité doivent être des experts reconnus, possédant l'expérience des questions financières au niveau international.

L'on trouvera ci-joint une indication des qualifications de M. Husain ainsi que son curriculum vitae.
